

Comment dire, comment traduire ? Brèves notes de lecture sur le vocabulaire des politiques sociales

Portonnier, J.-C. 1998. *Glossaire bilingue de la protection sociale*, volume 1, Les Termes français/French Terms. Paris, MIRE, Rencontres et recherches.

Évauger, J.-P., et P. Spicker. 1998. *Social Protection : A Bilingual Glossary*, volume 2, English Terms/Les Termes anglais. Paris, MIRE, Rencontres et recherches.

Edwards, J., et J.-P. Révauger, éd. 1998. *Discourse on Inequality in France and Britain*. Aldershot, Ashgate.

Gordon, D., et P. Spicker, dir. 1999. *The International Glossary on Poverty*. Londres, Zed Books.

Didier Renard

Number 41, Spring 1999

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017781ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017781ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Renard, D. (1999). Review of [Comment dire, comment traduire ? Brèves notes de lecture sur le vocabulaire des politiques sociales / Portonnier, J.-C. 1998. *Glossaire bilingue de la protection sociale*, volume 1, Les Termes français/French Terms. Paris, MIRE, Rencontres et recherches. / Évauger, J.-P., et P. Spicker. 1998. *Social Protection : A Bilingual Glossary*, volume 2, English Terms/Les Termes anglais. Paris, MIRE, Rencontres et recherches. / Edwards, J., et J.-P. Révauger, éd. 1998. *Discourse on Inequality in France and Britain*. Aldershot, Ashgate. / Gordon, D., et P. Spicker, dir. 1999. *The International Glossary on Poverty*. Londres, Zed Books.] *Lien social et Politiques*, (41), 154–156. <https://doi.org/10.7202/017781ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

vision de l'économie sociale portée par l'auteur. Ce dernier, qui affirme dès le début du livre vouloir « départer la part de réalisme et de rêve qui accompagne le discours actuel sur l'économie sociale » (p. 6), n'hésite pas, pourtant, à appuyer son argumentation sur des perceptions subjectives à travers les commentaires de ses assistants et des remarques personnelles concernant certains promoteurs de l'économie sociale et certains événements qui ont marqué le développement de l'économie sociale au Québec. D'un point de vue strictement méthodologique, l'ouvrage aurait gagné en crédibilité s'il s'était appuyé plus clairement sur des données de recherche originales et s'il n'avait pas laissé de côté un large pan de la production scientifique sur le sujet.

En outre, l'auteur a jeté un regard d'économiste classique sur une réalité sociologique à laquelle, manifestement, il n'a pas su accorder toute la rigueur et la sensibilité dont elle aurait dû faire l'objet. Son évaluation d'un phénomène aussi complexe reste principalement liée à des considérations d'ordre financier (non-rentabilité des entreprises et dépendance envers les subsides gouvernementaux), même s'il tente de cerner certaines caractéristiques de l'économie sociale, dont le degré d'innovation sociale de ses diverses composantes (ce qu'il appelle l'alternative). À cet égard, ses conclusions sont formelles : il n'existe pas de « mouvance alternative » dans l'économie sociale (p. 36). Néanmoins, l'auteur nous fournit quelques clés pour mieux comprendre sa vision de l'alternative lorsqu'il affirme, en parlant du « workfare », que les mesures envisagées par le gouvernement britannique lui semblent la voie la plus prometteuse. Ce gouvernement s'engagerait ainsi à offrir aux jeunes prestataires de la sécurité du revenu des postes réels dans les organisations communautaires, « mais sûrement pas [des postes] à durée indéterminée, sinon les jeunes deviendraient des fonctionnaires en vieillissant » (p. 47). De plus, ces emplois seraient « financés à même une taxe spéciale sur les profits liés à la privatisation des entreprises publiques » (p. 47).

En fait, l'approche qui traverse cet ouvrage trahit un parti pris en faveur d'une marchandisation croissante de la production des biens et des services, compte tenu des limites qui semblent affliger l'économie sociale. Selon

l'auteur, l'équilibre entre les objectifs sociaux et les objectifs économiques des entreprises de l'économie sociale (ou du secteur communautaire) ne peut être maintenu au cours de leur processus de développement. Ou bien ces organismes sont fidèles à leur mission sociale et ils sont alors condamnés à la précarité financière ; ou bien l'État accepte de les financer, mais « un secteur communautaire institutionnalisé ne peut plus correspondre aux caractéristiques qui le définissent » (p. 54). On le constate, l'analyse ne pêche pas par excès de nuances et, malgré la référence à des dangers bien réels quant au processus d'institutionnalisation, la perspective d'une mobilisation des acteurs sociaux pour défendre la spécificité de leurs entreprises est totalement évacuée. Si on s'en remet à la lecture de l'auteur, l'économie sociale ne semble donc pas en mesure d'apporter, à long terme, des solutions novatrices aux besoins des populations.

On laisse entendre, également, que la création d'entreprises d'économie sociale en aide domestique aurait entraîné la substitution d'emplois avec le secteur privé et la disparition de milliers d'emplois et d'entreprises (p. 41). Or, les recherches menées récemment dans le domaine de l'aide domestique démontrent clairement que le danger de substitution d'emplois se pose d'abord avec le secteur public et que, de toute façon, la création d'entreprises d'économie sociale en aide domestique a plutôt permis de régulariser la situation de nombreuses femmes qui travaillaient « au noir », sans statut légal et sans protection sociale.

Nous aurions pu poursuivre ainsi notre critique sur plusieurs autres éléments. Nous croyons toutefois avoir suffisamment démontré le peu d'intérêt que présente ce livre pour l'avancement des connaissances. Le véritable bilan de l'économie sociale au Québec reste donc encore à faire.

Christian Jetté
Laboratoire de recherche sur les pratiques
et les politiques sociales (LAREPPS)

Comment dire, comment traduire ? Brèves notes de lecture sur le vocabulaire des politiques sociales

- **PORTONNIER, J.-C. 1998.** *Glossaire bilingue de la protection sociale, volume 1, Les Termes français/French Terms.* Paris, MIRE, *Rencontres et recherches.*
- **ÉVAUGER, J.-P., et P. SPICKER. 1998.** *Social Protection : A Bilingual Glossary, volume 2, English Terms/Les Termes anglais.* Paris, MIRE, *Rencontres et recherches.*
- **EDWARDS, J., et J.-P. RÉVAUGER, éd. 1998.** *Discourse on Inequality in France and Britain.* Aldershot, Ashgate.
- **GORDON, D., et P. SPICKER, dir. 1999.** *The International Glossary on Poverty.* Londres, Zed Books.

Au commencement était le Verbe (Jean, 1, 1).

Tu causes, dit Laverdure, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire (Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 1960).

L'importance, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, de leurs dimensions cognitives et discursives n'est plus aujourd'hui à souligner, non plus que l'intérêt de leur prise en compte dans l'analyse. La référence à des modèles nationaux étrangers ou à des modèles internationaux, qui, bien que fort ancienne, connaît avec la diffusion des modèles néo-libéraux de politiques publiques un fort développement, vient ajouter un élément à un phénomène qui trouve son pendant analytique dans le développement des études comparatives.

Le problème classique, au plan pratique comme au plan analytique, de savoir à quoi la référence fait référence ou ce à quoi l'on compare ce que l'on compare n'en est que plus présent. Une façon commode de trouver une solution à ce problème a un temps été et reste encore pour partie de fonder la comparaison sur des séries quantitatives utilisant des catégories statistiques élaborées dans un cadre international. On sait les limites comme l'intérêt de l'exercice : lorsqu'on compare des arrangements institution-

nels, et plus encore les dynamiques sociales qui les font évoluer, le recours à la comparaison qualitative, avec une réflexion obligée sur les notions, le vocabulaire utilisé pour en rendre compte et donc la traduction, devient crucial pour assurer un minimum de sens à l'entreprise analytique.

C'est à ce problème que s'attaque frontalement le *Glossaire bilingue de la protection sociale*, qui met en vis-à-vis et relie, en deux volumes¹, les éléments du vocabulaire anglais et ceux du vocabulaire français du domaine. Les deux volumes (*Les Termes français et English Terms*), rédigés chacun dans la langue d'origine et traduits en regard, donnent pour les termes ou expressions choisis (108 en anglais, 150 en français) une notice substantielle qui, au-delà de la description factuelle et juridico-institutionnelle, situe historiquement et socialement la notion ou le dispositif considéré. À chaque fois, des renvois dirigent le lecteur vers les notices liées ou équivalentes dans les deux langues. Le projet, qui n'est finalement rien moins que d'établir un dictionnaire, non pas des termes et des institutions de la protection sociale, mais de leurs relations dans les deux langues croisées, est ambitieux. Il est réussi et fournit aux analystes comme aux praticiens un instrument de travail comparatif sans équivalent.

On peut certainement, comme la préface appelle à le faire, l'améliorer encore dans la perspective d'une nouvelle édition à venir. Les points forts et les points faibles des deux volumes ne sont à cet égard pas du même ordre. *English Terms*, travail d'universitaires, a été établi sous la direction de Jean-Paul Révauger, en collaboration avec Paul Spicker et une équipe de l'Observatoire de la société britannique. Les notices y sont particulièrement fouillées. Elles constituent de véritables mises en situation des notions retenues et permettent de saisir à travers le vocabulaire les logiques du système de protection sociale britannique. Le seul regret, mince au regard de la qualité d'ensemble du travail, est que le choix ne soit pas entièrement assumé entre un glossaire de langue anglaise et un glossaire de la protection sociale britannique. C'est pour l'essentiel le second parti qui est retenu. Quelques articles traitent d'autres pays, particulièrement des États-Unis², mais ils sont trop peu nombreux pour permettre une approche véritable-

ment comparative des vocabulaires anglo-saxons. Tel quel, le glossaire permet difficilement également, et c'est dommage, de se faire une idée de l'influence, qu'on sent pourtant réelle depuis une vingtaine d'années, des conceptions et du lexique étatsuniens sur le vocabulaire britannique, alors même qu'à l'inverse le double caractère national et universel du modèle britannique est bien souligné par les auteurs. On notera enfin que la traduction française, souvent incertaine et parfois fautive, rend le volume plus utile à ceux qui comprennent les deux langues, ce qui, étant donné la difficulté de la tâche, ne constitue qu'un demi-paradoxe.

L'autre volume, *Les Termes français*, est d'une facture assez différente. Sa réalisation, confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), a été menée à bien sous la direction de Jean-Claude Portonnier, avec le concours d'un groupe de travail réunissant des acteurs, principalement administratifs, des politiques sociales. Il bénéficie donc d'une grande expérience de la pratique des institutions de protection sociale à tous les niveaux et au plus près du terrain. Il en résulte un volume plus centré que le précédent sur la réalité institutionnelle de la protection sociale française et ses complexités³, que la traduction anglaise rend généralement avec précision. C'est là son point fort, et sur ce plan le volume est plus qu'utile même à un lecteur français. Il est en revanche moins convaincant que son jumeau lorsqu'il s'agit de contextualiser les notions et les institutions. On doit en particulier souhaiter qu'une édition ultérieure vienne corriger les approximations et les erreurs nombreuses qui entachent l'introduction historique des notices. Finalement, avec leurs quelques défauts et leurs fortes qualités, ces deux volumes, qui sont le fruit d'un travail considérable, représentent une avancée importante non seulement au plan de l'établissement des lexiques, mais aussi à celui de la démarche comparative. Ils soulignent la richesse d'une méthode qui s'attache à comparer un nombre limité de systèmes nationaux et prend pour objet, ici à travers le vocabulaire, moins des institutions ou des acteurs que les relations qui font sens entre eux, y compris implicitement et au plan symbolique.

C'est à ce même travail que s'attelle le volume collectif franco-britannique

dirigé par John Edwards et Jean-Paul Révauger, *Discourse on Inequality in France and Britain*. Issu d'un colloque tenu en 1997, l'ouvrage centre son interrogation sur la transférabilité des concepts de politique sociale, et partant sur la comparabilité des politiques. On pourrait penser que le fait qu'il ne soit (majoritairement) pas rédigé par des spécialistes des politiques publiques constitue un handicap, et en effet l'ancrage des contributions dans les débats théoriques familiaux à la discipline reste indirect. Mais celles-ci ont le grand avantage de nous rappeler ou de nous montrer qu'il existe de bons connaisseurs des politiques sociales en dehors des spécialistes de ces politiques, avec lesquels seules des frontières et des routines disciplinaires nous privent de collaborer plus souvent.

Les contributions sont divisées en quatre parties. La première et la quatrième, qui portent respectivement sur les discours théoriques sur la pauvreté et sur les conceptions de la pauvreté (six et trois articles respectivement), sont celles qui concernent le plus directement notre propos⁴. La première partie s'ouvre sur un article de Gilles Leydier, qui compare l'impact du néo-libéralisme en France et au Royaume-Uni en centrant l'analyse sur l'usage des notions d'égalité, d'équité et d'égalité des chances, notamment à partir du rapport de la *Commission of Social Justice* d'une part et du Rapport Minc d'autre part. Michael Saward explore pour sa part les liens entre démocratie et lutte contre la pauvreté. Jean-Paul Révauger donne un article très intéressant, qu'on aurait même aimé encore plus fourni, qui traite des discours sur l'exclusion, la cohésion et la discrimination dans les deux pays. Dave Edye s'interroge sur l'usage comparé de l'idée de communauté, Paul Spicker examine les notions d'État-providence et de solidarité, et François Poirier donne un bref article qui pointe dans ces discours sur les inégalités sociales l'absence de références à leurs fondements économiques, particulièrement au régime de la propriété. Dans la dernière partie, l'article le plus centré sur l'analyse du vocabulaire et des notions est celui de John Macnicol sur l'idée d'*underclass*.

Assez différent dans son propos comme dans l'étendue du travail de confrontation et de comparaison entrepris, mais participant des mêmes préoccupa-

tions, *The International Glossary on Poverty*, réalisé sous la direction de David Gordon et de Paul Spicker, est une production du programme de recherches comparatives sur la pauvreté (CROP) de l'UNESCO. Il se présente sous la forme d'un dictionnaire raisonné (environ 200 termes) des notions utilisées dans la recherche sur la pauvreté et les politiques publiques correspondantes. De façon claire et concise, chaque notice localise historiquement et géographiquement les usages du terme et propose une bibliographie indicative. L'ouvrage fait place aux définitions concurrentes de la pauvreté, y compris au-delà du monde occidental, et inclut à la fois le vocabulaire des praticiens et celui des différentes disciplines universitaires. Il s'accompagne en conclusion d'un utile essai de Paul Spicker qui fait le bilan des définitions de la pauvreté en proposant de les situer dans un réseau dynamique de onze groupes de sens se définissant autant par leurs interrelations que par leurs contenus spécifiques. L'ouvrage constitue donc un excellent outil de travail, bien conçu et bien réalisé. Les interrogations qu'il laisse en suspens se situent en amont du projet. Dans quelle mesure un glossaire en une seule langue peut-il rendre compte de la diversité des perspectives ? Et surtout, pourquoi est-ce sur la *pauvreté* qu'un tel glossaire, en anglais, se trouve à être produit, plutôt que sur d'autres notions renvoyant à des conceptions différentes, ou concurrentes, de la réalité sociale ? Sans doute serait-il naïf de regretter que la question n'ait pas été abordée directement en introduction.

Les ouvrages commentés ici soulignent chacun à leur manière l'importance pour l'analyse des politiques et le rôle stratégique pour leurs acteurs du travail sur l'usage des notions et des vocabulaires. Dans un contexte européen marqué à la fois par la diversité des conceptions sociales et des langues qui les expriment, et par une tendance à l'unification ou à l'harmonisation des politiques, la question est particulièrement cruciale. Je profiterai donc de cette recension pour saluer *in fine*, sans chercher à ajouter un commentaire à ceux qu'il a déjà suscités, la traduction en français⁵ de l'ouvrage de référence sur les politiques sociales européennes dirigé par Stephan Leibfried et Paul Pierson (moins les trois chapitres à visée comparative sur l'intégration des politi-

ques sociales en Amérique du Nord)⁶, tout en regrettant qu'il ne comporte pas de chapitre sur les processus et les enjeux de la constitution d'un vocabulaire des politiques sociales propre à l'Union européenne⁷.

Didier Renard
GAPP (CNRS-ENS Cachan)

Notes

- ¹ Coordonnés par Bruno Palier. Il convient de souligner la qualité du travail mené depuis plusieurs années par la Mission de la recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MIRE), et tout particulièrement par Bruno Palier, pour susciter et soutenir en France le développement de la recherche comparative en politiques sociales et des outils qui lui sont utiles.
- ² Quelques notices sont consacrées à des notions ou à des institutions américaines, et dans un cas australiennes, ainsi qu'à certains pays de langue anglaise (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande).
- ³ Le champ retenu est ici celui du vocabulaire de la protection sociale française, et non du vocabulaire français (langue) de la protection sociale.
- ⁴ Deux parties intitulées respectivement *Minorités ethniques* (trois articles) et *Travail social, pauvreté et race* (deux articles) s'intercalent entre elles.
- ⁵ À l'initiative, là encore, de la MIRE et de Bruno Palier.
- ⁶ S. Leibfried et P. Pierson, dir. 1998. *Politiques sociales européennes. Entre intégration et fragmentation*. Paris, L'Harmattan. La qualité de la traduction n'est malheureusement pas toujours à la hauteur de celle du texte original, ce qui engendre parfois des confusions.
- ⁷ Je pense par exemple à l'évolution depuis 1973 des entrées et des définitions données par EURODICAUTOM, la banque de données terminologiques multilingues de la Commission européenne.